

ATTESTATION DE SURFACE PLANCHER

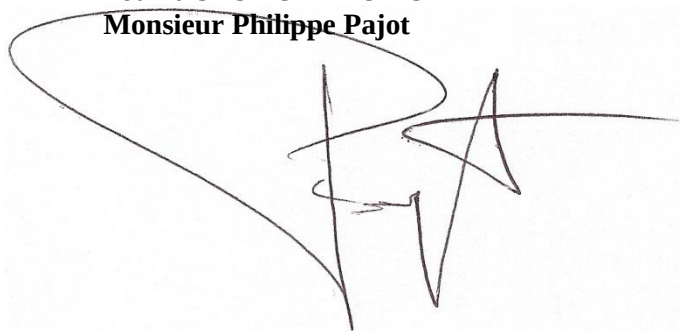
Conformément au règlement du lotissement "Le Clos des Cerisiers" à Challans (85300), autorisé par l'arrêté N° PA 085 047 19 C0005 délivré par la commune de Challans en date du 06 décembre 2019 et l'arrêté modificatif N° PA 085 047 19 C0005 M01 en date du 28 septembre 2020,

Je soussigné, Monsieur Philippe PAJOT, représentant la SAS LOTIPROMO, atteste que la Surface Plancher du **Lot N° 26** du lotissement ci-dessus désigné est de **180 m²** selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Challans, le 05 mars 2021

Pour la SAS LOTIPROMO
Monsieur Philippe Pajot

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and several sharp, intersecting strokes on the right.